

Sans oublier

des décisions rapides

- Fin du litige concernant les malfaçons des nouvelles classes dans les bâtiments modulaires de l'école Jacques FERT. Les travaux seront réalisés cet été pour espérer une ouverture à la rentrée.
- Dossier de travaux de mise en conformité du Galet repris en main dès le 2 avril; les travaux sont en cours de finalisation puis seront soumis à un contrôle de la commission de sécurité.
- Plan des plantations automnales prévues dans les secteurs bassin du cerdon, du plateau sportif du centre social et de l'école Jacques FERT, avec plus de 1 500 plants (arbres et arbustes).
- Livraison gratuite de matériel pour tous les événements des associations ouverts au public.
- Réalisation d'un plan canicule pour les agents et les habitants de Reyrieux.
- Succès de l'appel à candidature pour le Comité des sages : 42 dossiers de bénévole sont en cours d'étude par l'exécutif.
- Audit de sécurité des bâtiments communaux accueillant du public en cours.
- Travail concerté entre les élus afin de renforcer les droits d'expression des listes minoritaires sur l'ensemble des supports de communication.

Bientôt

pour vous

plus proche de vous

projets lancés

- Permanence des élus dès la rentrée chaque samedi matin en mairie
- Réouverture des services de la mairie les vendredis après-midis de 13h30 à 17h
- Café des Élus les dimanches matins, sous la Halle place du marché : le 6 septembre, le 4 octobre, le 8 novembre et le 6 décembre
- Envoi de la lettre d'information mensuelle «La Talançonne» à tous les habitants qui le souhaitent sur les actualités du village.
(merci d'envoyer votre demande d'abonnement sur la boîte mail de la mairie ou via le QR Code ci-dessous)
- Lancement des études concernant les écoles (réhabilitation des écoles existantes ? Projet global ?)
- Lancement de l'étude de la résidence Senior et rencontre avec les acteurs locaux
- Transformation d'un logement de la mairie en logement d'accueil d'urgence
- Mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour coordonner et gérer les crises majeures (événements climatiques, accidents industriels, incendies majeurs, coupures prolongées d'eau ou d'électricité...)
- Poursuite des ateliers de nommage des nouvelles rues de REYRIEUX organisés par l'association «les Amis du Village» (dès début septembre)



NOS ENGAGEMENTS des

100 jours

LETTRE D'INFORMATION LA TALANÇONNE



LE MOT DU MAIRE

Depuis le 22 mars, vos nouveaux élus sont pleinement mobilisés pour reprendre en main les affaires de la commune. Grâce au professionnalisme, à l'engagement et à la disponibilité des agents municipaux, sous la direction de notre directrice générale des services, Jeanne MUNCK, nous avons rapidement trouvé nos marques. Cette prise de fonction a été facilitée par le travail de préparation réalisé par les futurs conseillers depuis de nombreux mois et par l'expérience acquise par certains d'entre nous au cours de précédents mandats.

Ces 100 premiers jours ont été consacrés à la gestion des dossiers urgents et prioritaires, à l'organisation de l'équipe municipale, à la rencontre des partenaires institutionnels, associatifs et économiques. Ainsi qu'à la mise en œuvre de nos premières priorités. Nous avons veillé à assurer la continuité des services publics tout en lançant plusieurs actions concrètes répondant aux attentes exprimées par les habitants.

Bien sûr, tout n'est pas parfait mais nous sommes fiers du travail accompli au cours de ces 100 premiers jours. Il témoigne de la mobilisation de l'ensemble de l'équipe municipale, de la qualité du travail de nos services et de notre volonté d'agir avec sérieux, pragmatisme et détermination au service de notre commune.

Nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements aux très nombreux Talançonnais qui ont contribué au succès de la fête du village du 20 juin.

Artistes, musiciens, bénévoles, associations, comité des fêtes, commerçants et habitants engagés ont fait honneur à notre commune par leur créativité, leur enthousiasme et leur générosité. Cette belle soirée a illustré le dynamisme de Reyrieux et confirmé que notre village sait se rassembler autour de moments de convivialité, de partage et de célébration.

À noter

dans vos agendas

- 01/09 Une rentrée des classes en musique !
- 05/09 Le forum des associations
(Au gymnase Châteauneuf avec animations)
- 19/09 Les journées du Patrimoine et balade musicale de Châteauneuf
- 11/09 Présentation de la saison du Galet
- 26/09 Matin : Atelier «la route des hérissons» animé par Fabien Poirié et France Nature Environnement, en Mairie.
Après-midi : Festival «Rentrée en scène» place de la Mairie (spectacle musical)
- 08/12 Animations villageoises
- 09/01/2027
Matin : 1^{ère} Assemblée générale des Talançonnais
Après-midi : Cérémonie des vœux aux habitants

Et... tous les dimanches matin, les commerçants du marché vous attendent, même durant l'été !

Inscrivez-vous à la lettre d'information mensuelle « La Talançonne » ici !



IREYRIEUX

Partager, découvrir, s'informer sur :

www.reyrieux.fr

Zoom sur

des moments forts



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS *citoyenneté*

Le 30 juin dernier s'est tenue la dernière séance plénière du Conseil Municipal des Enfants (CME), marquant la fin d'une année scolaire riche en projets, en découvertes et en engagements citoyens.

À cette occasion, nous avons tenu à remercier chaleureusement les jeunes élus dont le mandat s'achève cette année. Leur implication, leur enthousiasme, leurs idées ont contribué à faire vivre cette belle instance de participation citoyenne au service de notre commune.

À la rentrée, le CME sera partiellement renouvelé avec l'élection de nouveaux jeunes conseillers. Ses missions seront également enrichies et renforcées afin de lui donner davantage de visibilité, d'impact et de place dans la vie de notre commune.

Bravo à tous nos jeunes élus pour leur engagement et leur sens de la citoyenneté !



FÊTE DU VILLAGE *convivialité*

Depuis plus de 20 ans, la place de la mairie n'avait pas connu une telle effervescence ni réuni autant de Talançonnais !

Le 20 juin dernier, ce sont plus de 500 personnes, en famille, entre amis, qui se sont retrouvées pour partager un moment exceptionnel autour de Tables Villageoises. Au programme : repas, danse, chants et un magnifique spectacle son et lumière qui a illuminé cette belle soirée.

Quel bonheur de voir notre village rassemblé devant sa mairie, dans la joie et la simplicité, pour partager un beau moment de convivialité.

Une chose est sûre : nous avons déjà une multitude d'idées pour l'édition 2027 !

EXPRESSION DES LISTES MINORITAIRES

DROIT D'EXPRESSION DU GROUPE RÉUSSIR REYRIEUX

Mobilisés derrière Marcel BABAD, la liste Réussir Reyrieux reste active et continue d'agir pour les Talançonnais en portant auprès du Conseil Municipal les thèmes qui ont animés notre campagne. En tant que membre de la commission urbanisme, Marcel participe de façon constructive au déroulement des projets d'actualités, notamment la résidence Briel. Il œuvre concrètement pour que Médecins, Pharmaciens et Mairie concrétisent rapidement ce projet attendu par tous. Nous restons aussi attentifs au projet de révision du PLU qui d'ici la fin d'année déterminera les possibilités futures d'aménagement et d'urbanisme de notre commune (hauteurs des constructions, densification, aménagement ZAC). Nous sommes satisfaits de l'acquisition de la maison Frangin par la Mairie (maîtrise de foncier en cœur de village). La rentrée de septembre verra sortir les projets de la nouvelle équipe en matière développement, animation du village, commerces, etc... et nous prendrons part à ces différents sujets pour l'intérêt général. Réussir Reyrieux représentée par Marcel BABAD.

DROIT D'EXPRESSION DU GROUPE CAP SUR REYRIEUX REGARD BIENVEILLANT

Nous remercions tous nos électeurs. Avec 5 conseillers municipaux nous siégeons aux 8 commissions et ferons entendre une voix constructive mais vigilante, notamment sur l'urbanisme et les finances. Nous constatons que les projets engagés lors du mandat précédent (Maison de Santé, Desay, voiries) ont été stoppés au profit d'études et d'audits, retardant le développement du centre-village et générant des coûts supplémentaires liés aux études déjà réalisées, ainsi que des modifications importantes du PLU. Après 100 jours de mandat, aucune proposition concrète n'a été présentée par l'exécutif. Concernant le Galet, sa réouverture dépend toujours des travaux et des procédures administratives. Pour la ZAC du Bret, l'audience du 18 mai laisse entrevoir une condamnation d'environ 5 M€ (terrains compris), loin des 20 M€ dénoncés durant la campagne. Les finances laissées par l'équipe précédente sont saines, résultat de clôture de 3,9 M€. Cap sur Reyrieux - Ecouter. Proposer. Agir.

29 mai

rencontre

Le 29 mai, les agents et les élus de Reyrieux se sont réunis pour une matinée de travail. L'objectif principal était de recueillir les avis des agents sur les grands projets envisagés par la maire et sa majorité. Les échanges furent riches et constructifs grâce à la participation active des agents. La matinée s'est conclue par un déjeuner convivial dans la cour de la mairie.

Recrutement

renforts

Le recrutement du troisième policier municipal a été lancé début juin ainsi que celui d'un intervenant en sport pour les écoles.

Santé

avancée des projets

S'agissant de l'offre de santé, deux actions parallèles sont en cours :

- la sécurisation de l'installation de la pharmacie et des médecins généralistes au sein de la résidence Briel
- parce que la future maison de santé pour médecins spécialistes et professions paramédicales doit être une solution avant d'être un bâtiment, la mairie a commandé la réalisation d'un diagnostic des besoins des habitants et des professionnels de santé (coût : 3 500 €).

Chantier du

centre

annulation

Annulation du projet de rue nouvelle prévue dans le centre village, le long de la Talançonne, pour lequel les premières commandes avaient été validées une semaine avant le 1^{er} tour des municipales. Elle devait permettre d'accéder à une maison de santé que le porteur de projet a abandonné faute de clients intéressés.

Voiries

c'est parti !

Les travaux de voirie du chemin des Roches ont été réalisés. Des aménagements en faveur de l'environnement ont été mis en place : stationnements perméables pour l'infiltration des eaux et revêtements clairs pour abaisser les températures ; la deuxième phase d'étude sera lancée dès la rentrée.

Une étude de l'état des voiries par un prestataire a permis de mettre en évidence une gradation des dégradations de nos routes et chemins. Les priorités seront confirmées à la rentrée notamment dans le cadre du groupe de travail «voiries» constitué au cours de la campagne électorale avec des Talançonnais volontaires.

Patrimoine

de Reyrieux

acquisition

Belle avancée pour notre projet du centre du village grâce à l'acquisition (compromis signé) de la maison FRANGIN. Cette maison remarquable avec son grand jardin arboré et son four à pain est destinée à devenir le cœur névralgique du futur parc du centre village.

Finances

transparence

Un audit interne des dépenses de fonctionnement a été réalisé.

Une augmentation importante des dépenses a été constatée entre 2025 et 2026, de nombreux travaux ou dépenses ayant été reportés de 2025 au premier trimestre 2026.

En complément, l'analyse des dépenses salariales montre une maîtrise des coûts. Cet été, les adjoints et leurs conseillers délégués retravailleront le Plan Plurianuel des Investissements.



Petite enfance

partenariat renforcé

Des échanges nourris avec la Communauté de communes ont permis de définir que le RPE (Relais Petite Enfance) de Trévoux peut se déplacer sur REYRIEUX à raison de deux demi-journées par mois afin de permettre aux assistantes maternelles de se réunir avec les enfants. Le lieu et les aménagements nécessaires sont en cours d'identification. Toutefois, le 16 juillet, une première rencontre a été organisée dans le parc de la MJC.

Dossier contentieux de l'OPAC

jugement en attente

Le 18 mai a eu lieu l'audience au cours de laquelle ont été requis contre la commune non seulement le rachat des terrains propriété de l'OPAC-2Fleuves mais le versement de dommages et d'intérêts pour un montant total de 5.8M€, soit l'équivalent d'une année de recettes de fonctionnement à Reyrieux.

Pour mémoire, ce contentieux fait suite à la résiliation unilatérale par la commune en 2023 du contrat qui liait à l'OPAC-2Fleuves.

Le jugement sera rendu prochainement par le tribunal ; une condamnation de la commune impacterait sa capacité financière à porter les projets en cours et à venir.

Ecoles

sécurisation

Un plan de sécurisation des abords des écoles (Jeanne d'Arc et Bret notamment) a été validé et devrait être réalisé durant l'été afin d'apporter aux enfants la sécurité d'accès à leur école qui leur fait tant défaut. Ces travaux sécuriseront également l'accès au centre social « l'Espace ».

Par ailleurs, 6 climatisations mobiles ont été installées dans les classes les plus exposées à la chaleur ; ce plan se généralisera en 2027.